BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Daniel BENAUDIS dans sa zone de chalandise

VENTES

Inscrit au RSAC de SAINT PIERRE N° 353 814 890 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

Immeubles à usage d'habitation				
et [*]	Terrains			
Prix Net Vendeur T.T.C.	Honoraires T.T.C.			
Prix Net Vendeur I.I.C.	Mandat Simple	Mandat Semi- exclu	Mandat Exclu	
Jusqu'à 30 000€	21 %	21 %	21 %	
30 001 € à 50 000 €	16 %	16 %	16 %	
50 001 € à 80 000 €	13 %	13 %	13 %	
80 001 € à 100 000 €	11 %	11 %	11 %	
100 001 € à 120 000 €	10.5 %	10.5 %	10.5 %	
120 001 € à 140 000 €	10 %	10 %	10 %	
140 001 € à 160 000 €	9.5 %	9.5 %	9.5 %	
160 001 € à 180 000 €	9 %	9 %	9 %	
180 001 € à 200 000 €	8.5 %	8.5 %	8.5 %	
200 001 € à 250 000 €	8 %	8 %	8 %	
250 001 € à 300 000 €	7.5 %	7.5 %	7.5 %	
300 001 € à 350 000 €	7 %	7 %	7 %	
350 001 € à 400 000 €	6.5 %	6.5 %	6.5 %	
400 001 € à 450 000 €	6 %	6 %	6 %	
450 001 € à 500 000 €	5.5 %	5.5 %	5.5 %	
500 001 € à 550 000 €	5 %	5 %	5 %	
550 001 € à 600 000 €	5 %	5 %	5 %	
600 001 € à 800 000 €	5 %	5 %	5 %	
800 001 € à 1 000 000 €	4.5 %	4.5 %	4.5 %	
1 000 001 € à 2 000 000 €	4.5 %	4.5 %	4.5 %	
2 000 001 € et +	4.5 %	4.5 %	4.5 %	

Précisions

- La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.
- L'agent commercial se réserve le droit d'arrondir ses honoraires à la baisse dans un maximum de 0,2%.
- Lors d'une délégation de mandat les honoraires appliqués seront ceux inscrit au mandat de vente initial entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.
- Les «fourchettes» de prix ne sont pas admises puisque l'arrêté exige qu'ils soient fixés pour chacune des prestations proposées (article 2 de l'arrêté).
- Les honoraires affichés sur ce barème doivent être «effectivement pratiqués» (I. de l'article 2) à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel.
- Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire.
- Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique.
- Mandat de recherche : le barème reste identique et la charge des honoraires sera supportée par le mandant soit l'acquéreur.



SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 6831Z − TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. − Police n° 105708080

BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Daniel BENAUDIS dans sa zone de chalandise

Inscrit au RSAC de SAINT PIERRE N° 353 814 890 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

VENTES

Immobilier d'entreprise

(Fds de commerce, Droit au bail, Pas de porte)

Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	11 %	11 %	11 %
100 001 € à	300 000 €	10 %	10 %	10 %
300 001 € à	500 000 €	7 %	7 %	7 %
500 001€ à	800 000 €	5.5 %	5.5 %	5.5 %
800 001 € et	+	5 %	5 %	5 %

(Murs et terrains)

Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu
Jusqu'à 5	50 000 €	16 %	16 %	16 %
50 001 € à 2	200 000 €	10 %	10 %	10 %
200 001 € à 3	300 000 €	8 %	8 %	8 %
300 001 € à ∠	400 000 €	7 %	7 %	7 %
400 001 € à 5	500 000 €	6 %	6 %	6 %
500 001 € à 8	800 000 €	5 %	5 %	5 %
800 001 € et ⊣	+	4.5 %	4.5 %	4.5 %

Programmes neufs (VEFA)

Prix Net Vendeur	Honoraires
T.T.C.	T.T.C
Selon grille tarifs promoteur en vigueur	Mandat charge vendeur (promoteur)

Stationnements

Prix Net Vendeur T.T.C.		Honoraires T.T.C		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu
Jusqu'à	20 000 €	25 %	25 %	25 %
20 001€ à	30 000 €	21 %	21 %	21 %
30 001 € et	+	16 %	16 %	16 %

Propriétés équestres

Prix Net Vendeur T.T.C.		Honoraires T.T.C		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	10 %	10 %	10 %
100 001€ à	300 000 €	8 %	8 %	8 %
300 001€ à	500 000 €	7 %	7 %	7 %
500 001€ à	800 000 €	6 %	6 %	6 %
800 001 € et	+	5 %	5 %	5 %

SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 6831Z – TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. – Police n° 105708080



BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Daniel BENAUDIS dans sa zone de chalandise

Locataire

Inscrit au RSAC de SAINT PIERRE N° 353 814 890 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

LOCATIONS

Zones

Immeubles à usage d'habitation

Indices décret 01/08/14 de la loi ALUR du 24/03/14

Honoraires T.T.C

(en euros /m² de surface habitable)

Bailleur

Organisation de visites, constitution du dossier, rédaction du bail			
Très tendue	12 €/m²	12 €/m²	
Tendue	10 €/m²	10 €/m²	
Autres	8 €/m² 8 €/m²		
Etat des lieux d'entrée			
Toute zone	3 €/m²	3 €/m²	
Négociation			
Toute zone	10 €/m²	Néant	

Immobilier d'entreprise**

(Fonds de commerce, Murs, Bureaux, Droits au bail, Pas de porte, Entrepôts)

Loyer annuel H.T.			Honoraires H.T.
Jusqu'	à	50 000 €	3 %
50 001 €	à	100 000 €	3 %
100 001 €	à	200 000 €	3 %
200 001 €	à	400 000 €	3 %
400 001 €	à	600 000 €	3 %
600 001 €	et	+	3 %

Stationnements			
Loyer annuel T.T.C		Honoraires T.T.C	
Jusqu'	à	30 000 €	3 %
30 001 €	et	+	3 %

^{*} Les honoraires facturés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire et ne doivent pas dépasser le plafonnement prévu par le décret 2014-890 du 01/08/14.



^{**} Le conseiller n'est pas habilité à rédiger tous baux, ni l'état des lieux. L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, ou tout professionnel habilité, à la demande du propriétaire et/ou du locataire.